

participation aux bénéfices est digne d'éloges et doit être encouragé, il n'est pas possible de l'imposer; il appartient donc aux chefs d'industrie ou d'entreprise commerciale, de l'appliquer, avec les modalités et les conditions qui conviendront à leur genre d'exploitation.

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE.

Le mardi 14 janvier 1913, dans ses locaux de Toronto, la Canadian Bank of Commerce a tenu sa quarante-sixième assemblée annuelle des actionnaires au cours de laquelle, rapport a été fait des opérations de la Banque pendant l'année fiscale prenant fin au 30 novembre 1912 et où fut donnée lecture de l'état actuel de la Banque: passif et actif.

On sait qu'en vertu d'une entente faite en décembre 1911, la Canadian Bank of Commerce est devenue propriétaire au 1er mars de l'année écoulée de la Banque des Cantons de l'Est et les neuf premiers mois de cette fusion ont laissé entrevoir un avenir des plus brillants pour la puissante institution qui a englobé dans son rayon d'action, le commerce intense de la Banque dont elle a fait l'acquisition. Il est bien certain qu'une telle décision murie de longue date ne pouvait avoir que d'heureux résultats à condition toutefois que la nouvelle banque ainsi unifiée put disposer d'un capital assez considérable pour faire face aux nouvelles obligations qu'elle s'imposait. Cet élément ne faisant point défaut à la Canadian Bank of Commerce, la réussite ne pouvait faire de doute pour personne. De fait, les premières opérations de la banque ainsi augmentée, ont dépassé toutes les espérances et ce n'est là qu'un début! Il est bien certain qu'à l'heure actuelle, les banques d'importance moyenne éprouvent quelque difficulté à se tenir au premier rang et fatiguement des fusions telles que celles dont nous avons présentement l'exemple sont devenues nécessaires.

Le développement sans cesse croissant du pays exige des capitaux toujours plus considérables et seules les banques ayant les rams solides, comme on dit couramment, pourront subvenir aux nécessités d'un pays en mal de croissance comme le Canada.

Il nous est agréable d'enregistrer le succès de la Canadian Bank of Commerce et nous sommes persuadés que cette forte institution ne fera qu'aller de progrès en progrès sous l'œil vigilant de Sir Edmund Walker, président, et de M. Z. A. Lash, vice-président, dont la compétence est un fait avéré.

Il serait injuste de ne pas faire la part des éloges et de ne pas associer aux louanges méritées, les officiers et tout le personnel de la Canadian Bank of Commerce qui ont de leur effort personnel et constant, ajouté à la puissance de l'institution qui a fait appel à leur concours dévoué.

LE SAVON FELS-NAPHTHA.

Le meilleur savon pour le nettoyage est celui connu sous le nom de Fels Naptha. Il fait disparaître toutes les taches et peut être employé cependant sans crainte sur les tissus les plus fins. Le savon Fels-Naptha est connu du monde entier et peut répondre à tous les besoins. Les manufacturiers qui en assurent la fabrication sont en affaires depuis nombre d'années, mais ils n'ont jamais eu à établir des systèmes de primes pour vendre ces marchandises. Ces marchandises sont vendues sur une base saine et légitime et tout épiciier ou commis qui se laisse prendre par un système de coupon ou de prime commet une erreur. Le système de coupon ou de prime semble être aujourd'hui la caractéristique de beaucoup de manufacturiers. Ils apportent plus d'attention à leurs primes qu'aux matières premières qui entreront dans la com-

position de leur savon. Certaines maisons qui vendent du savon, dépensent 75 pour cent de leur temps et de leurs efforts à leurs primes, tandis que 25 pour cent seulement de leur sollicitude est accordé à la marchandise elle-même. Il n'en est pas ainsi chez Fels Co. Cette maison consacre tous ses efforts et son temps à la production de son savon et l'article essayé ne manque de rien de ce qui peut lui assurer la plus parfaite qualité. Le succès sans cesse croissant de la Fels Co. et la popularité parmi le commerce de détail, du savon Fels-Naptha, sont dus à la qualité des marchandises qui entrent dans sa composition et du soin pris à sa fabrication.

LES RECOLTES AU CANADA EN 1912.

Le Bureau de la Statistique du Département de l'Industrie et du Commerce a publié l'estimation finale du rendement et de la valeur des principales récoltes du Canada en 1912. La moisson récoltée sur une superficie totale de 32,474,000 acres a une valeur estimée à \$509,437,000; cette valeur est calculée sur les prix moyens du marché local. La superficie cultivée en blé, l'année dernière, était de 9,758,400 acres, dont 781,000 acres pour le blé d'automne, semé principalement en Ontario et en Alberta, et sur une étendue limitée au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie Anglaise.

La production totale du blé a été de 199,236,000 boisseaux, d'une valeur de \$123,522,080. Le blé d'automne a produit 16,396,000 boisseaux, d'une valeur de \$13,735,000.

L'avoine, sur une superficie de 9,216,900 acres, a produit 361,735,000 boisseaux, évalués à \$116,996,000. L'orge, sur une superficie de 1,415,200 acres, a produit 44,014,000 boisseaux, d'une valeur de \$20,405,000, et le lin, sur une superficie de 1,677,800 acres, a produit 26,681,500 boisseaux, d'une valeur de \$19,620,000.

Les résultats de l'année dernière, tant pour le rendement que pour la valeur, sont inférieurs à ceux de 1911.

Les prix moyens réalisés pour la plupart des récoltes sont quelque peu inférieurs, tandis que le rendement du blé, du seigle, des pois, des fèves et du maïs, sont aussi plus faibles. D'autre part, le rendement de l'avoine dépasse de 13-500,000 boisseaux celui de 1911, et les céréales suivantes sont en excès plus ou moins fort: orge, sarrasin, grains mélangés, graine de lin, pommes de terre, raves, etc., maïs fourrager, betteraves à sucre, alfalfa.

Le rendement moyen par acre en 1912, relativement à 1911 est le suivant: blé, 20.42 boisseaux, contre 20.87; avoine, 39.25 contre 37.75; orge, 31.10 contre 28.94; seigle, 17.44 contre 18.81; pois, 14.98 contre 15.80; sarrasin, 26.34 contre 22.69; grains mélangés, 33.67 contre 29.78; graine de lin, 12.92 contre 11.41; fèves, 17.40 contre 19.06; maïs, 56.58 contre 59.59; pommes de terre, 172 contre 144; raves, etc., 402 contre 374; foin et trèfle, 1.41 tonne contre 1.61; maïs fourrager, 10.26 tonnes contre 9.92; betteraves à sucre, 10.47 tonnes contre 8.66; alfalfa, 2.70 tonnes contre 2.24.

La qualité des grains de céréales, d'après le poids moyen par boisseau, est quelque peu inférieure à celle de l'an dernier, pour le blé, le seigle, les pois, les grains mélangés et la graine de lin, mais est supérieure pour l'avoine, l'orge, le sarrasin, les fèves et le maïs.

Dans les trois provinces du Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta, la production du blé est estimée à 183,322,000 boisseaux, contre 194,083,000 en 1911; celle de l'avoine, à 221,758,000 boisseaux contre 212,819,000; et celle de l'orge, à 26,671,000 boisseaux contre 24,043,000.

Dans le Manitoba, la production du blé, en 1912, a été de 58,890,000 boisseaux, sur une superficie de 2,653,100 arpents; dans la Saskatchewan, de 93,849,000 boisseaux, sur une superficie de 4,801,500 acres, et dans l'Alberta, de 30,574,000 boisseaux, sur une superficie de 1,417,200 acres.